

Association du Personnel administratif
et technique de l'Université de Fribourg
Verein des administrativen und technischen
Personals der Universität Freiburg
Avenue de l'Europe 20
CH – Fribourg
apu@unifr.ch
Président :
Jacques Tissot

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire de l'Association du personnel administratif et technique de l'Université de Fribourg (APU)

Mardi 19 mars 2024

L'Assemblée générale ordinaire de l'APU a lieu à Pérolles dans la salle PER21, salle B130 et débute à 17h15. La présente assemblée a été convoquée, par courriel le 29 février 2024.

Jacques Tissot président de l'APU, souhaite une cordiale bienvenue aux membres présents (soit 19 personnes selon la liste des présences annexée). Les personnes excusées sont mentionnées uniquement dans ce procès-verbal, soit : Rocio Baron, Monique Castella, Miriam Dengjel, Daniel Castelhana, Milena Castrovinci, Danielle Chassot, Michaël Egger, Sandrine Fessler, Sonja Fragnière, Sandra Gellura, Denis Gremion, Anja Gruber-Thum, Matthias Held, Annaïse Hilaire, Ingrid Hove, Farida Kahli et l'équipe Communication, Doris Kolly, Sylvie Nicolerat, Ibrahim Nimaga, Laurence Pitton, Esther Rossmann, Anne Schuwey, Marianne Thossy.

Ordre du jour :

1. **Approbation de l'ordre du jour**
2. **Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 mars 2023 (à consulter sur www.unifr.ch/apu)**
3. **Présentation du film promotionnel**
4. **Rapport de la présidence**
5. **Révision partielle des Statuts de l'APU**
6. **Rapports des représentant·e·s (à consulter sur www.unifr.ch/apu)**
7. **Rapports du trésorier et des vérificateur·trice·s de comptes**
8. **Démissions / Elections**
9. **Information de la FEDE (Fédération des associations du personnel du service public)**
10. **Divers**

Suite à la partie statutaire, Madame Muriel Besson nous présentera le Service égalité, diversité et inclusion. Elle répondra ensuite aux questions des personnes présentes.

1. **Approbation de l'ordre du jour**

Le point 7. Révision partielle des Statuts de l'APU a été déplacé au point 5. La modification de l'ordre du jour est acceptée.

2. **Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 mars 2023**

Le procès-verbal est approuvé. Il est à disposition sur la page web.

3. **Présentation du film promotionnel**

Le film est projeté devant l'assemblée pour la première fois. La vidéo a été créée par la société Elium. Le budget de 4'954.20 chfr a été respecté.



4. Rapport de la présidence

En 2023, le comité a siégé à 11 reprises en séance ordinaire et 2 fois en séance extraordinaire. Un PowerPoint a été présenté et les différents sujets abordés sont mentionnés dans le rapport du Président.

5. Révision partielle des Statuts de l'APU

La révision partielle des statuts doit être acceptée par l'assemblée générale. Le comité de l'APU propose d'accepter les modifications mineures des articles suivants :

Art 2. Base légale : le texte à retirer « *Conformément aux articles 13 et 14 de la loi du 19 novembre 1997 sur l'Université, les membres du personnel administratif et technique constituent le quatrième corps universitaire. Cette association est reconnue de droit public* » pour ne laisser que « *L'APU est une corporation de droit public ayant son siège à Fribourg.* »

Art 12. Composition du comité :

1. Le comité se compose, en principe, de cinq membres. Il comprend notamment :
 - La présidence ;
 - Le caissier ou la caissière ;
 - Au moins de 2 autres membres.
2. La présidence se compose, en principe, soit d'un-e président-e et d'un-e vice-président-e ; soit de deux co-président-e-s.
3. Les membres du comité sont nommés pour une période de deux ans (*au lieu de 3 ans*); ils peuvent être réélus trois fois (*au lieu de deux fois*).
(NB : *Un-e membre peut exercer au sein du comité pendant 8 ans (au lieu de 9 ans).*)
4. Le comité est assisté par un secrétariat dans l'exécution de ses tâches. *Cet article a été rajouté par le service juridique.*

Une personne a quitté l'Assemblée avant les votations.

Les propositions de l'Art 12. ont été modifiées selon les vœux de l'assemblée et ainsi acceptées par la majorité des personnes présentes ; soit 18 personnes et 1 abstention.

Art 13. Compétences du comité

Le point e) est modifié car il se peut que certains statuts ne fixent pas de durée de mandat.

e) désigner les représentants ou représentantes de l'APU au sein des différentes commissions, organes et conseils universitaires, facultaires et interfacultaires, conformément aux statuts et règlements respectifs en vigueur. Si ces derniers ne fixent pas de durée de mandat, l'APU élit ses représentants et représentantes pour un mandat de deux ans, renouvelable ;

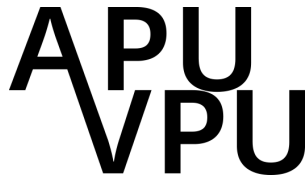
Art 15. Réunion (*au lieu de convocation*)

3. En cas de co-présidence, le sort décide lequel des deux tranche.

V. CONTRÔLE

1. L'organe de contrôle formé par deux vérificateurs et/ou vérificatrices de comptes, peuvent être réélu-e-s. (NB : *sans limite dans le temps.*)

La révision partielle des statuts est acceptée à l'unanimité.



6. Rapports des représentant-e-s

Les rapports peuvent être consultés sur www.unifr.ch/apu.

Les rapports sont acceptés avec remerciements aux délégué·e·s.

Nous procéderons aux élections au point 8.

7. Rapports du trésorier et des vérificateurs de comptes

Lucas Montero, notre trésorier, prend la parole et donne lecture des comptes 2023. Nous comptons 227 membres actifs pour un total de 4'540.00 chfr de cotisations annuelles et 300.00 chfr de dons.

Les frais d'un montant de 4'475.78 chfr couvrent les dépenses suivantes : comités, dîner d'adieu (3 membres), AG, bureau, marketing. La facture du film promotionnel a été payée en deux fois. Nous avons versé le solde en fin d'année (2'477.10 chfr).

Le souper des délégués a coûté 495.00 chf pour 8 personnes présentes sur 20 personnes invitées. Nous avons visité la maquette Fribourg 1606 et avons mangé au Port en vieille ville de Fribourg. 38 personnes s'y sont inscrites pour un total de 3'497.45 chfr ; soit 52.00 chfr par personne.

Capital : 43'277.65 chfr avec une perte en 2023 de -2'597.25 chfr (film promotionnelle) pour un total de 40'680.40 chfr.

Les comptes de l'APU ont été présentés aux deux vérificateurs nommés par l'Assemblée Générale selon les statuts. Ces derniers les ont vérifiés en présence du trésorier et les ont approuvés. Lucas Montero remercie Madame Sandra Gellura et Monsieur Gérard Python pour leur aide.

Le Comité demande à l'Assemblée Générale d'accepter les comptes ainsi présentés et le rapport des vérificateurs pour l'exercice 2023.

L'Assemblée Générale accepte les comtes 2023 présentés et donne décharge au trésorier et aux vérificateurs des comptes.

8. Démissions / Elections

Fanny Grivel remercie chaleureusement les personnes suivantes pour leur engagement au service de l'APU.

Démissions :

- Matthias Held, Commission Durabilité
- Sylvia Kilchoer, Conseil de la Faculté des Lettres. Nous recherchons une personne pour la remplacer. Est-ce que l'un-e de vous serait intéressée ?
- Jacques Tissot, Commission Assurance Qualité

Elections :

- Efrain Ochoa Martinez, Commission Durabilité
- Helen Wigginton, Commission Assurance Qualité ainsi que la Commission facultaire de la Faculté des Sciences et de Médecine « Assurance Qualité ». Elle représente la section Médecine. Une autre personne devra être élue pour représenter la section Sciences.

Réélections :

Au Conseil de Section Médecine :

- Grégory Bieler – pour un mandat de 2 ans
- Rachel Ververidis – pour un mandat de 2 ans

- Marlène Colette, Conseil Faculté de Droit – pour un mandat de 2 ans.
- Olivier Huot, Conseil Section Sciences - pour un mandat de 2 ans.
- Teresa Manig, Comité APU- pour un deuxième mandat de 3 ans.
- Elisabeth Müller, Conseil Faculté Théologie – pour un mandat de 2 ans.

Acclamation pour toutes les personnes susmentionnées.

9. Information de la FEDE (Fédération des associations du personnel du service public)

Madame Isabelle Castella, nouvelle présidente de la FEDE, a annoncé qu'elle rencontrerait personnellement toutes les associations de la FEDE.

10. Divers

Projets 2024 :

La sortie annuelle de l'APU aura lieu le 20 juin 2024 ;
Rencontre avec la nouvelle Rectrice, Madame Katharina Fromm ;
Rencontre avec Monsieur Patrick Erni du Service du personnel ;
La St-Nicolas.

Fin : 19h10

Für den Vorstand des VPU



Jacques Tissot, Président